

# Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 68 - Octobre 2018

## Saison 2018 / 19



# C'est parti !

## Communauté urbaine

Le 7 septembre dernier, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a entériné la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'une Communauté Urbaine regroupant la CODAH, la communauté de communes de Criquetot l'Esneval et celle de Caux Estuaire (Saint-Romain-de-Colbosc).

Ainsi, ce nouvel établissement public de coopération intercommunale intégrera de manière renforcée les 54 communes de cette nouvelle entité qui recouvre en fait notre bassin de vie.

### Quelles sont les compétences d'une communauté urbaine ?

Elle exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, nombre de compétences dont les plus emblématiques sont :

- développement économique (activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et touristique
- soutien aux établissements supérieurs et de recherche
- aménagement de l'espace communautaire dont le Plan Local d'Urbanisme, les voiries
- organisation de la mobilité (transports publics, plan de déplacements urbains...)
- programme local de l'habitat
- aires d'accueil des gens du voyage
- assainissement et eau
- élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

### Définir les enjeux de la communauté urbaine

Gérée par un Conseil Communautaire composé de conseillers municipaux des communes membres, la Communauté Urbaine doit désormais développer un projet de territoire utile aux habitants, organiser une gouvernance qui conforte le rôle des maires et s'attache à développer la proximité avec les administrés. Christine Morel participe donc à cette réflexion, à travers les groupes de travail thématiques mis en place.

### Le point de vue de Christine Morel, Maire d'Harfleur

Quel est le sens de vos interventions dans ces groupes de travail et comment préservez-vous les spécificités harfleuraises ?

**Christine Morel :** « Je vois notre rôle comme celui d'une vigie. Nous nous devons d'être constructifs, c'est à dire accompagner les projets qui nous semblent intéressants pour notre territoire, questionner et apporter des adaptations lorsque cela nous semble pertinent. Nous pouvons aussi porter des projets qui peuvent concerner une ou plusieurs communes. Nous sommes vigilants à défendre des principes comme la solidarité financière entre les communes ou des axes de développement pour notre agglomération comme le rayonnement de l'université, véritable atout pour la jeunesse de notre territoire. Nous veillerons également à la bonne utilisation des subventions vis-à-vis des entreprises. »

## Sommaire

Retrospective

Dossier

En détail

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

Cela fait déjà un petit moment que nous vous informons sur le projet d'élargissement de la CODAH et ça y est, c'est officiel !

A partir du 1er janvier 2019, la CODAH ne s'appellera plus la CODAH et nous passerons de 17 communes à 54 communes.

En ce qui concerne le nombre d'habitants nous passerons de 239 806 à 275 321 habitants.

Harfleur restera la 4<sup>ème</sup> ville de cette nouvelle Communauté Urbaine et je compte y poursuivre la même manière de travailler qu'au sein de la Codah : un travail constructif et soucieux des intérêts des habitants et du service public.

En effet, pour votre quotidien, la coopération, au niveau de notre agglomération, est essentielle : transports, déchets, eau potable... autant de services que notre participation au sein de l'agglomération a permis d'améliorer concrètement.

Pour défendre le port, le tourisme, l'économie, l'enseignement supérieur ..... il nous faut une agglomération forte et reconnue. C'est pour cela que j'étais et suis toujours favorable à cet élargissement.

Vous le savez, notre Municipalité est très attentive à la solidarité entre ses habitants. La future Communauté Urbaine devra aussi être vigilante sur la solidarité entre les territoires. C'est une des clefs de sa réussite.

Vous pouvez également compter sur mon engagement, pour veiller à la manière dont la nouvelle communauté prendra ses décisions, sur la proximité des instances et des services, sur la prise en compte des habitants, sur le devenir de nos agents...

De nombreuses réunions, auxquelles je vais participer activement, sont prévues pour définir notre mode de travail et, je l'espère, définir un projet pour notre territoire.

Comme vous pouvez l'imaginer ce sera donc une rentrée «travail-leuse» qui attend notre Municipalité.

Durant les prochains mois et régulièrement ensuite, nous vous tiendrons au courant au travers du Zoom et de notre site internet des évolutions de notre intercommunalité. Ce sera notre fil rouge.

Bulletin d'information  
de la ville d'Harfleur  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

Directrice de publication :  
Christine Morel

Rédaction :  
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic  
Rue des Artisans  
BP 204  
61006 Alençon Cedex

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

# Rétrospective

## Les journées du patrimoine ont fait un carton



Qu'elles soient à vélo, à pieds, historiques, théâtrales ou exposées, les visites des journées du patrimoine ont tenu leurs promesses et permis à plusieurs centaines de visiteurs de voir Harfleur avec un regard neuf.

Dans l'église Saint-Martin, au musée du Prieuré ou encore au rez-de-chaussée du château (Hôtel de ville) les visites libres et guidées se sont enchaînées permettant au public une découverte «à la carte» du centre ancien et de ces richesses historiques.

Fort de son succès l'an passé, l'équipe du pôle culture tourisme patrimoine de la Ville, a joué la visite théâtralisée «Vol à l'auberge», les «agents/acteurs» suivi d'une cinquantaine de spectateurs ont déambulé dans les rues du centre ancien. L'envie de rire et la curiosité de chacun ont pu être satisfaites par cette pièce nomade qui a su surprendre et enseigner, à l'image de l'ensemble des «trésors» de ce week-end pas comme les autres.

Rendez-vous l'année prochaine !



## Libération Harfleur commémoration

Lors de la 74<sup>ème</sup> cérémonie officielle en mémoire de la libération d'Harfleur, M. Brault 1<sup>er</sup> adjoint au maire, a rappelé que «le 12 septembre 1945, le combat pour la liberté et les valeurs de progrès prenait le pas

sur des années de souffrance, de meurtres, d'arrestations et de déportations... Harfleur tient à honorer la mémoire des victimes de ces années sombres.»

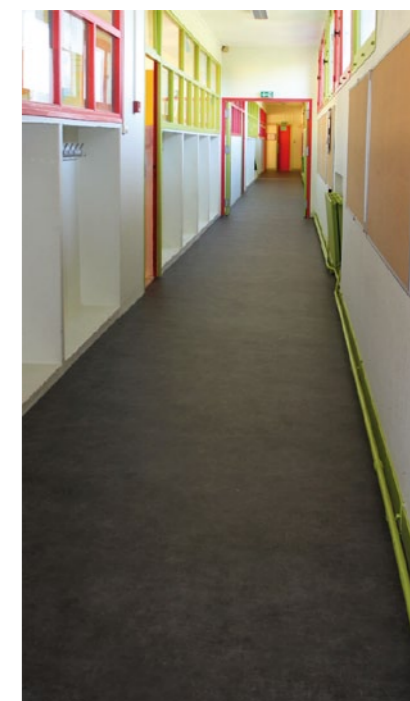
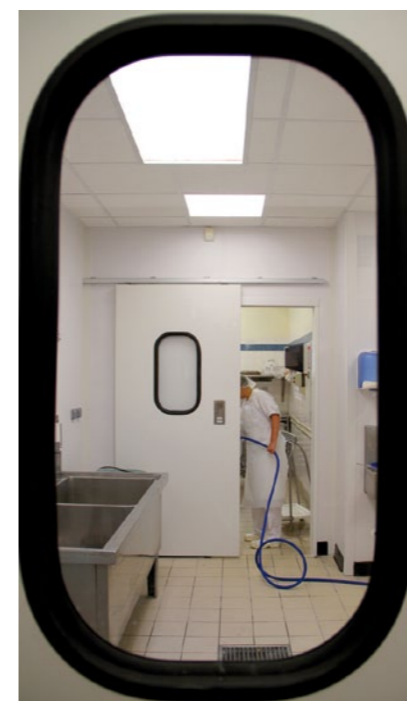
Les élus, et les participants (membres d'associations patriotiques, démocratiques et d'anciens combattants, invités ou citoyen venus se recueillir) ont ensuite observé une minute de silence à la mémoire des disparus.

## Travaux dans les structures municipales

Fin Août, Mr Brault 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et Mme Alain, directrice des services techniques ont procédé à une visite de fin de chantier des travaux estivaux.

À l'instar de la cuisine centrale, des vestiaires du complexe sportif M. Thorez ou encore de l'école de Fleurville (représentés sur les photos ci-dessous), les équipements

municipaux ont, durant l'été, profités de travaux de mise aux normes, d'amélioration et d'embellissement.



# Rétrospective

## Bonne rentrée 2018 dans les écoles d'harfleur



M. Catois avec Mme Roméro, adjointe au maire le jour de la rentrée



M. Dezert

Cette rentrée 2018 fut placée sous le signe du changement (nouveaux enseignants, directeur, et même rythmes scolaires !), à l'instar de M. Catois, qui a remplacé M. Dezert au poste de directeur de l'école des Caraques.

Ce dernier, après une scolarité et une carrière passées dans les écoles harfleuraises a pris une retraite bien méritée.

## Réception des enseignants



Yvette Roméro, entourée d'élus et de responsables de services de la Ville, a accueilli les enseignants harfleuraises, mardi 25 septembre pour la réception donnée en leur honneur, qui cette année, se déroulait au sein de l'école maternelle Germaine Coty. Dans son mot de bienvenue, l'adjointe aux affaires scolaires a tenu à rappeler toute l'importance accordée par la Municipalité à l'éducation et sa

reconnaissance du travail, parfois difficile, exercé par les équipes enseignantes. L'élue dressa ensuite un bilan de la rentrée scolaire qui a vu un maintien global des effectifs sur la commune. Elle a insisté sur les démarches menées en 2018 avec les parents et les professeurs pour le maintien de la convention CAPE, signée avec l'Éducation Nationale, convention qui permet de maintenir un nombre d'élèves par classe infé-

rieur aux normes qui devraient être normalement appliquées à Harfleur. Yvette Romero a également détaillé l'ensemble des travaux réalisés cet été dans les écoles et notamment d'importantes réfections de sols ainsi que les travaux permettant l'informatisation de chaque classe des écoles primaires. Un verre de l'amitié a conclu cette sympathique rencontre.

## Course d'orientation du COBS dans le parc de la mairie



Malgré une météo fort peu clémente, plus de 500 sportifs ont participé le 22 septembre dernier, à l'étape harfleuraise du Normandie O'Tour 2018 organisé par le club d'orientation des boucles de la Seine (COBS).

Ce sprint urbain se situait entre La Forge et le parc de la mairie d'Harfleur, entre ruelles, parc, cours d'eau et ponts.

Il s'inscrit au sein d'une course en 3 étapes. Après Harfleur, une moyenne distance conduisait les coureurs à Etretat en nocturne sur le front de mer, en ville et jusqu'au golf.

Enfin, la dernière étape faisait parcourir le centre et les abords de la ville de Montivilliers au départ de son Abbaye.

Un grand succès donc pour la première édition du Normandie O tour.



## Triathlon de Ste-Adresse victoire des harfleuraises

Pour la troisième année consécutive, l'équipe harfleuraise a remporté, haut la main le triathlon inter entreprises organisé par la Municipalité dionysienne.

Cette année l'équipe était composée de deux élus, Michel Toulouzan et Dominique Bellenger et d'un agent de la Ville, Gérard Sieurin.

Course, vélo et natation ont permis aux valeureux Harfleuraises de ramener la coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine.



# «C'est parti !»

- « Quoi ? »  
- « et bien, la Saison ! »

Et oui, la Saison culturelle harfleuraise a commencé le 5 octobre sur les chapeaux... de paille avec la pièce de théâtre Les Ritals, hommage à tous ceux qui sont amenés à quitter un jour leur pays pour trouver une terre d'accueil. Les frères Putzulu, Mario le scénariste et Bruno l'acteur, ont fait du roman biographique de François Cavanna un moment merveilleux placé sous le signe du sourire et de la tendresse. C'est d'ailleurs ce que vous apportera l'ensemble du programme concocté par l'équipe culturelle tout au long de cette saison 2018/19. Mais la culture à la mode harfleuraise, c'est aussi le Musée du Prieuré, la Bibliothèque Elsa Triolet, le Moulin à musiques et chaque année des dizaines d'animations de spectacles, de temps forts proposés par les services de la Ville mais aussi par les écoles et les nombreuses associations harfleuraises.

**A vos agendas !**

# Entretien

**Michel Toulouzan, adjoint aux affaires culturelles.**

nous livre les objectifs de la Municipalité en terme de culture et ses priorités pour les mois à venir. Année sans Fête de la Scie, la prochaine édition ayant lieu début avril 2020, 2019 n'en sera pas moins riche en découvertes et en plaisirs culturels.

Dans notre programmation municipale, les affaires culturelles ont toujours été une dominante incontournable, et nous continuons bien entendu à y accorder une très haute importance digne de la place qu'elle doit occuper. Nous estimons que la culture ne doit pas faire office d'une roue de secours du politique qui fuit le politique ; au contraire, cette préoccupation doit être au cœur de nos actions parce qu'elle nous protège de tout ce qu'on pourrait nous retirer. Et évoquer ce combat, c'est déjà le mener.

Faire l'impasse sur la culture et par la même du contenu idéologique qui nous anime serait une immense mascarade car tout comme les artistes, nous ne serions plus la pour transformer, innover, proposer mais pour être discrédité.

**«La culture c'est le dépassement du repli sur soi»**

Elle a cette fabuleuse capacité de créer du lien social, elle a cette faculté de nous enrichir grâce à autrui et de devenir ainsi un peu de lui-même.

Nous sommes le lien que nous créons avec les autres comme le dit si bien le professeur Jacquard. Je suis devenu ce que je suis grâce à toi.

La culture nous propose de nous ouvrir à la richesse et à la diversité du monde, à nous intéresser à l'étrangeté de notre environnement proche et à dépasser ainsi toutes les différences qui pourraient susciter des aprioris et des pensées toutes faites.

De disposer de notre libre arbitre car tout un chacun d'entre nous est plein à chaque minute de possibi-

lités non réalisées, encore faut il les connaître pour les dépasser. Nous avons tous un rêve qui veille, celui de rendre le monde plus beau, plus juste et toujours meilleur, cette très haute considération que nous accordons à la culture permet d'accéder à ce monde rempli d'espoir.

Nous nous positionnons donc sur une programmation culturelle ouverte au plus grand nombre, pour tous les publics avec un haut niveau d'exigence en privilégiant la qualité bien entendu mais aussi la convivialité, la solidarité, le familial avec un cadre directeur reposant sur la découverte.

La programmation artistique, que nous vous encourageons à consulter dans la plaquette dédiée à cet effet offre un choix de qualité et de diversité d'interventions artistiques capable d'intéresser tous les publics.

Par ailleurs, la politique tarifaire que nous proposons permet à chacun d'entre nous quelque soit son budget d'accéder à tous les spectacles.

Nous nous battons également pour défendre la fête de la scie, ce bastion culturel qui est aujourd'hui le signe d'appartenance au patrimoine immatériel harfleuraise.

Cette manifestation est devenue une grande fête populaire qui fêtera bientôt ses 30 ans d'existence qui est le fruit de sa population. L'ambiance festive et la qualité des prestations artistiques ont conduit à ce grand rassemblement populaire qui dépasse aujourd'hui l'enceinte harfleuraise pour devenir une grande fête d'agglomération.

Les Harfleuraise en sont les principaux acteurs et seule leur implication a garanti la pérennité et le succès de cette fête.

Cela dit, la culture sur Harfleur, c'est aussi son patrimoine, c'est la mise en valeur des édifices anciens, l'église, ses vitraux et ses œuvres contemporaines, le musée, le Prieuré avec son parcours muséographique, la lecture publique au sein de la bibliothèque, les chantiers de restauration des remparts.

Alors bien sûr, nous devons faire face à l'ampleur sans précédent des réductions budgétaires imposées par l'état. Les affaires culturelles n'échappent pas à cette tourmente mais nous misons avec confiance sur le participatif, facteur de décloisonnement et nous parions sur le désir de rencontres en fidélisant les publics.

**«La culture sur Harfleur, c'est aussi son patrimoine»**

Les enjeux culturels d'aujourd'hui restent en fait ceux de notre époque : le courage de la création, le renouvellement des spectateurs, le soutien aux artistes. C'est dans cette démarche que nous nous inscrivons et cette année encore notre quotidien sera traversé de rendez vous, d'appels, d'incitations à la découverte.

Dire et redire qu'il faut soutenir le monde de la culture est nécessaire, nous devons répéter et répéter encore que ce sont les piliers de la démocratie et qu'il faut défendre les acquis plus vite qu'ils ne vivent.

C'est sûrement cette lucidité qui nous permet de défendre l'intelligence et les savoirs, là où les politiques ont, depuis longtemps, choisi d'asseoir leurs pouvoirs.

Michel Toulouzan

# Des équipes

## Le pôle culture-tourisme-patrimoine

### Présentation et tour d'horizon

S'émerveiller, se surprendre, rêver... ! Si la richesse culturelle est une source d'émotions inépuisables, les partager avec le plus grand nombre demande un travail quotidien. C'est donc aux agents du pôle culture-tourisme-patrimoine que revient la mission de mettre en œuvre ces moments de communion avec le public.



#### L'équipe technique de la Forge

Sans eux pas de lumières et pas de son ! L'équipe technique de la Forge a en charge l'entretien et la maintenance du lieu et des matériels scéniques ainsi que le montage de chaque spectacle ou manifestations : gradins, grilles d'exposition, micro, projecteurs et effets spéciaux n'ont pas de secrets pour eux. Travaillant essentiellement sur la base de fiches techniques fournies par les artistes, ils peuvent également pour une association ou une école créer des effets de lumières spécifiques ou aménager la salle du Creuset pour mettre au mieux en valeur la manifestation.



#### Le service de programmation culturelle

Il a pour mission de travailler sur l'ensemble des dates de la saison culturelle se déroulant à La Forge, mais aussi les événements « hors-les-murs » ou encore la Fête de la Scie. Trouver des spectacles, des expositions, nouer des partenariats et concevoir des projets à destination de tous les publics sont au cœur de ses missions. Afin de convier le public à découvrir la diversité de sa programmation, les agents du service vont régulièrement à la rencontre du public harfleurais que ce soit dans les écoles, la RPA ou la distribution de colis du CCAS.



#### Le service patrimoine

Il a en charge le parcours muséographique du Musée du Prieuré, ainsi que l'organisation des expositions temporaires. Pour faire découvrir les richesses patrimoniales de la cité des 104, il organise des ateliers à destination des plus jeunes et, ponctuellement, le chantier de fouilles et de restauration du site archéologique de la Porte de Rouen. Le service a également en charge la gestion des archives municipales.

# En action



#### La coordinatrice touristique

Elle est le contact privilégié entre la ville et l'Office de tourisme du Havre. Elle met en place – avec le concours des équipes culturelle, patrimoine et des partenaires extérieurs – des animations afin de valoriser l'attrait touristique de la ville d'Harfleur (saison touristique, Nuit du tourisme...).

#### L'équipe de la bibliothèque Elsa Triolet

Rattachée au service patrimoine, elle organise le prêt de livres pour petits et grands, ainsi que le portage de livres à domicile. Une fois par mois, elle donne vie à l'Heure du Conte, un temps d'évasion pour les jeunes oreilles. Il n'est pas rare également que soit organisé, en parallèle, un rendez-vous pour les plus grands ! (comme c'est le cas le 31 octobre prochain). Plus largement, l'équipe de la bibliothèque a comme objectif de favoriser le développement de la lecture et de mener une réflexion sur la place des publics en bibliothèque, et les rapports qu'ils peuvent avoir avec le livre et la lecture, ce qui l'amène à proposer des actions à destination des différents publics (scolaires, retraités, handicapés...).



#### L'agent d'accueil de La Forge

Il/elle s'occupe de la vente de billetterie pour les spectacles, les produits touristiques (cartes postales, lithographies Fête de la Scie...) ainsi que de la gestion du secrétariat du pôle culture-tourisme-patrimoine et des prêts et locations de salles municipales à destination des associations et entreprises.

## Les partenariats... variés et enrichissants

La mise en œuvre des saisons culturelles et touristiques repose sur le concours de partenaires associatifs répondant toujours présents. Cette année encore, ils apporteront leurs expertises, leurs savoir-faire et leur passion pour mener à bien des projets culturels variés.

Du grain à démoudre

En 2010, La Forge accueillait l'association gonfrevillaise Du grain à démoudre pour son festival, au moment où l'Espace Culturel de la Pointe de Caux était en travaux. Depuis, ils ne se quittent plus ! Tous les ans, il est désormais de tradition que le festival de cinéma propose des dates réservées au public scolaire à La Forge, à l'occasion de son festival. L'association est également partenaire des « Séances de La Forge » qui prendra la forme, cette année, de deux ciné-gouters (le mercredi) et d'une soirée ciné-pop corn.



Havre de cinéma

Après une participation active au festival Les Yeux Ouverts en 2018, La Forge renoue en 2019 son partenariat avec l'association Havre de Cinéma pour une date inédite intitulé « Ciné Rock ». Il s'agira de la projection du documentaire Gimme Danger consacré au groupe mythique d'Iggy Pop, The Stooges, suivi d'un concert rock. Rendez-vous le 25 janvier prochain !



Lions Club du Havre

La ville d'Harfleur et le Lions Club du Havre collaboreront à nouveau en 2019 à travers l'organisation d'un concert de l'Orchestre d'Harmonie du Havre dont la recette sera intégralement reversée à Imagine For Margo. Créée en novembre 2011, cette association mène des actions de sensibilisation et de collecte de fonds afin d'aider la recherche européenne sur des traitements spécifiques, innovants et plus efficaces pour les enfants atteints de cancer.



Les Amis du Musée

Le partenariat peut aussi se décliner avec des associations harfleuraises. Ainsi, le travail mené entre l'association des Amis du Musée et la Ville est assez exemplaire. Ainsi en 2017, à l'occasion des 500 ans du Havre, Harfleur a pris toute sa place dans les festivités notamment grâce au travail de mise en valeur historique de l'association à travers l'exposition « Harfleur, berceau de l'Estuaire ». Chaque année, la Ville met à disposition de l'association les salles du rez-de-chaussée du Musée du Prieuré pour une grande exposition.



Le Volcan

Le Volcan, scène nationale, connaît bien Harfleur et la Forge, puisque dans le cadre des gros travaux menés il y a quelques années dans l'espace Niemeyer au Havre, le volcan avait investit la Forge durant quelques mois. Depuis, le partenariat ne se dément pas avec notamment la collaboration dans le cadre du festival pour enfants Had Hoc qui verra cette année le creuset accueillir un spectacle en décembre.



Centre d'éducation musicale

Enfin, le CEM (Centre d'Education Musicale) – dont les cours d'instruments sont toujours dispensés au Moulin à Musique – sera bien entendu partie prenante de l'action culturelle harfleuraise. Il se murmure déjà que l'école de musique (dont le rayonnement dépasse désormais l'agglomération havraise) travaille avec la ville d'Harfleur sur une date clé de la saison touristique 2019. On est curieux de voir ça !



## Un travail en collaboration avec...

### L'Office de Tourisme du Havre

Dans le cadre de la Saison Touristique, la ville d'Harfleur travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme de l'agglomération havraise, sur des projets qui dépassent les frontières de la Cité des 104, comme Les Nuits du Tourisme.

L'Office de Tourisme participe à la mise en valeur du patrimoine harfleurais à travers la mise en place de panneaux de présentations des sites et monuments de la ville (Porte de Rouen, église Saint-Martin...) conçus en partenariat avec la ville.



### Les Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis

Leur Cayenne compagnonique (lieu de réunion) étant situé à Harfleur, il était naturel que les Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis s'investissent dans la restauration de la Porte de Rouen. travaillant depuis 2007 sur le chantier, Benoît Duchemin, tailleur de pierre de profession depuis trente-trois ans et membre des Compagnons, conduit l'aspect technique du chantier et fait découvrir les secrets de la taille de pierre aux bénévoles, en partenariat avec les agents du service « patrimoine ».

### Les services enfances/familles/ retraités de la ville

Afin d'offrir aux enfants et pré-adolescents des accueils de loisirs un programme d'activités variées, le pôle culture-tourisme-patrimoine de la ville d'Harfleur propose, durant l'année, des activités diverses qu'il s'agisse d'ateliers ludiques, spectacles, séances cinéma ou de la découverte du patrimoine harfleurais (toujours en s'amusant, bien entendu !). Les bouts de chou du Relais Assistantes Maternelles ont eux aussi droit à leurs rendez-vous privilégiés, avec l'équipe de la bibliothèque Elsa Triolet, pour des temps de lecture. À noter que la bibliothèque travaille tout au long de l'année, également, auprès des retraités de la Résidence des 104.



### Les écoles

Tout au long de l'année, La Forge et les différents équipements culturels de la ville ouvrent leurs portes aux élèves harfleurais : de la fête de fin d'année ou du spectacle de danse à la Forge, à l'atelier archéologie au Musée en passant par un temps de lecture à la Bibliothèque ou à des interventions du Moulin à Musique dans les classes, la Ville a mis depuis de nombreuses années à son programme prioritaire, l'éducation artistique des plus jeunes. De plus, dans le cadre des budgets mis à disposition des écoles maternelles et primaires, une part importante est consacrée à la culture : aide spécifique à un projet, achat de matériels de musique, transport vers des spectacles ou exposition, tout est fait pour donner le goût de la découverte et pour s'enrichir par la découverte de disciplines ou animations culturelles nouvelles.



## Conseil Municipal des Jeunes, un nouvel outil de démocratie

Le Conseil Municipal d'Harfleur a décidé lors de sa session du 24 septembre dernier, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

### Jeunes et citoyens

Ce conseil des jeunes sera constitué de 12 élèves de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> domiciliés et scolarisés à Harfleur.

Véritable exercice de démocratie participative, cette assemblée de jeunes Harfleurais illustre s'il en était besoin, la volonté de la Municipalité de donner la parole aux habitants.

L'organisation d'élections dans les écoles et collège constitue, de plus, une opportunité éducative pour aider les jeunes à devenir des citoyens de demain qui exerceront pleinement leurs droits d'adulte.

Le conseil des jeunes permettra l'expression des jeunes élus et de leurs d'idées pour améliorer la ville, le quotidien de tous.

Le Conseil Municipal des Jeunes permettra aux élus de participer à la vie de la commune par la mise en place de projets, d'exprimer leurs idées, d'apprendre à mieux connaître la commune, de se faire l'écho des attentes des jeunes Harfleurais, de participer aux commémorations officielles et aux manifestations de la commune.

### De vraies élections

Les élections se dérouleront par école et la liste des candidats sera affichée avec une photo dans chacun des groupes scolaires. Les candidats devront être domiciliés à Harfleur, être scolarisés à Harfleur en CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>, déposer une candidature et avoir une autorisation parentale, présenter leurs motivations auprès des autres enfants, s'engager pour 2 ans.

Une page du site internet de la Ville a été dédiée à l'expression des candidats.

Seront électeurs, tous les enfants scolarisés à Harfleur en école primaire et au collège



Dominique Bellenger, adjoint au Maire notamment en charge de la démocratie participative s'est rendu au collège et dans chacune des écoles pour présenter aux élèves ce nouveau dispositif.

### Rencontre avec Dominique Bellenger, adjoint à la démocratie participative

Comment ont réagi les jeunes que vous avez rencontrés ?

**Dominique Bellenger :** « Favorablement, c'est le mot. Les jeunes ont écouté et posé nombre de questions. Quelles seront les compétences du conseil des jeunes, quelle organisation, de quelle manière rendre compte « aux électeurs »... »

Qu'attendez-vous de ce Conseil Municipal des Jeunes ?

**D.B. :** « Il permettra aux jeunes élus de s'impliquer dans la vie de la cité par la mise en place de projets, par l'expression de leurs idées ou celles des jeunes Harfleurais dont ils seront les représentants. Le Conseil Municipal des Jeunes sera également un formidable outil pédagogique et éducatif au service d'une citoyenneté active. »

Quel sera le mode fonctionnement du Conseil ?

**D.B. :** « Nous tablons sur 3 à 4 conseils par an ainsi que des réunions préparatoires. Mais nous laissons aux jeunes élus la maîtrise de leur calendrier et de l'organisation de leurs travaux. La mise en place de commissions ou groupes de travail thématiques relèvera de leur compétence. La Municipalité d'Harfleur accompagnera bien évidemment les enfants dans l'exercice de leur mandat. »



### Bon à savoir

#### Petit historique de la participation des jeunes à la vie citoyenne

Après des ébauches dans les années 1960 et 70, le premier conseil municipal des jeunes « moderne » a été créé en France à Schiltigheim (Bas-Rhin), en 1979. D'autres conseils ont vu le jour dans les années 1980, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000.

D'après l'association nationale qui regroupe les communes ayant créé un de ces conseils, il en existerait actuellement 2000 sur l'ensemble du territoire national. Trois textes fondent l'existence des conseils des jeunes

-> **La Convention relative aux Droits de l'Enfant**, adoptée en 1989, a pour objectif de protéger les droits de tous les enfants dans le monde.

Son article 12 précise :

« 1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

L'article 13, lui précise :

« 1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. »

-> **La Charte Européenne sur la participation des jeunes à la vie municipale et régionale** révisée en 2003 estime que les jeunes doivent avoir accès à toutes les formes de participation de la société

-> **La Loi Egalité et Citoyenneté de 2016** vise, dans son article 55, à inciter les collectivités et leurs groupements à installer des conseils de jeunes chargés de formuler des avis et des propositions sur les politiques Jeunesse.

DROITS DE L'ENFANT



#### Répartition du nombre d'enfants élus par établissement :

	Nombre d'élus
Caraques	3
Gide	2
Fleurville	1
Collège 6 <sup>ème</sup>	3
Collège 5 <sup>ème</sup>	3
Total	12

Les élections se dérouleront simultanément dans chaque école (Caraques, Gide, Fleurville, Pablo Picasso) **jeudi 18 octobre**







## Petite surface, grand bienfaits

n'y trouvent pas non plus leur place, toute la production est labellisée agriculture biologique (AB).

«**Nous nourrissons le sol et non directement la plante.**»

Ainsi, les légumes sont sains, adaptés et savent puiser le meilleur de leur terroir.



Dans l'ancien bâtiment agricole (de 1874) servant autrefois d'étable et actuellement en cours de rénovation, ils ont installé une petite boutique pour la vente directe à la ferme, les produits vont ainsi du champ au panier de courses du client.

3500m<sup>2</sup> de terre sont pour le moment cultivés. Afin de mettre toutes les chances de leur côté, les investissements se font progressivement, au fur et à mesure du développement de l'activité.

Ainsi, bientôt, des serres verront le jour, cela permettra une meilleure continuité automne/hiver/printemps et évitera (grâce aussi aux stocks) toute coupure d'activité. La surface s'étendra à terme sur 5000m<sup>2</sup>.

**La vente directe à la ferme est ouverte  
Tous les mardis de  
16h30 à 19h30.**

**Pour tout renseignement supplémentaire ils vous donnent rendez-vous :**

sur leur site internet [www.lapetitesurface.com](http://www.lapetitesurface.com) (possibilité de les contacter en ligne)

ou mieux encore, sur leur site... naturel au 56 Rue Paul Doumer (portail en bois) à Harfleur,

pour les rencontrer en personne, ils se feront un plaisir de vous présenter et de vous proposer leurs produits.



## Saison culturelle - La Forge - prochains rdv

Du vendredi 12 octobre au 16 novembre

### Expo 14-18



Entrée gratuite, aux heures d'ouverture de La Forge  
Ouverture exceptionnelle le samedi 3 novembre

En partenariat avec l'association Les Amis du Musée d'Harfleur, La Forge présente une exposition consacrée à la Première Guerre mondiale, sur le thème : « Harfleur, étape des troupes alliées ». Créée en 2013, elle a obtenu le label « Centenaire 14/18\* ». Elle met en lumière la présence des camps alliés à Harfleur pendant la première guerre mondiale avec la présence de photos inédites consacrées à la visite de délégations étrangères à l'entreprise Schneider ainsi que celle de la poudrière belge avant son explosion.

Cette exposition est le fruit de recherches dans les archives d'Harfleur, du Havre, du Département mais aussi, dans les archives militaires anglaises, canadiennes et australiennes.

\*Le label centenaire permet de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour le territoire. Les projets retenus figurent sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire. Il confère ainsi : visibilité nationale et internationale, notamment à travers la mise en ligne sur l'agenda du Centenaire.

Dans le cadre du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918

Samedi 3 novembre - 20h30

### Soldat de 14 : ou feu et au foyer

de et par la Compagnie Coin d'Parapluie  
Tarif : de 5€ à 12,50€

Ce spectacle est un hommage à tous les soldats acteurs de la guerre 14-18, où se mêlent chansons, lectures de correspondances de poilus, projection d'images et d'aquarelles. S'entremêlent alors les lettres d'Henri Nodion et les chansons. Au-delà des mots de la vie quotidienne, on découvre les mots d'amour d'un soldat à sa femme et l'attachement des poilus à la France. S'il ne décrit pas de faits d'armes, il s'attache plutôt à entraîner le spectateur vers l'état de guerre. Émotions, recueillement et zestes d'humour au rendez-vous.



En longeant le domaine du Colmoulins, sur une parcelle anciennement occupée par la ferme Bredent, vous pourrez désormais être accueillis par Marc Porchy et Justine Duchemin, maraîchers engagés dans une démarche agro-écologique soucieuse de la terre et des consommateurs.

Soutenue par la municipalité - propriétaire du terrain et garant de sa valeur en temps que patrimoine vert de la ville - leur aventure a débuté à la fin du printemps dernier.

Ils produisent des légumes et des tisanes en respectant le sol, les plantes et l'environnement. Sur «La Petite Surface», les vers de terre sont tranquilles : pas de charrue, pas de bineuse...

Aucun engrais chimique mais une bonne gestion des amendements (compost et paille). Les pesticides



Du 12 au 15 novembre

## Festival Du grain à démoudre

Réservé au public scolaire

Pour la neuvième année consécutive, la Ville d'Harfleur est partenaire du festival de cinéma Du grain à démoudre.

Lundi 12 novembre - 14h

**Franz et le chef d'orchestre**  
(46mn) pour les moyennes et grandes sections

Mardi 13 novembre - 9h30

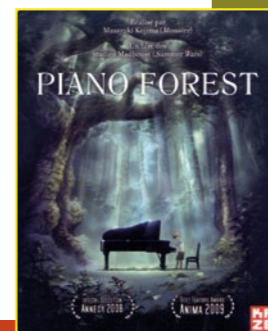
**Quel cirque !**  
(36 min) pour les petites et moyennes sections

Mardi 13 novembre - 14h

**Le tableau**  
(1h16) pour les CP/CE2

Jeudi 15 novembre - 14h

**Piano Forest**  
(1h40) pour les CM1/CM2



{HORS LES MURS}

## Animation spéciale «Contes d'Halloween»

Mercredi 31 octobre - 18h - Bibliothèque E. Triolet

Pour les enfants de 3 à 9 ans... au rez-de-chaussée

«L'Heure du Conte»  
50 à 60 minutes - gratuit

Histoires de sorcières, fantômes et monstres en tout genre vous seront contées dans un lieu propice aux rêves...ou aux cauchemars !!! Un goûter récréatif sera proposé par la suite.

Pendant ce temps... à l'étage pour les adultes

«Sorcellerie et jeteurs de sorts»

Par la Compagnie du Piano à pouces - gratuit  
Une conte-férençière qui entremêle l'histoire de la sorcellerie et histoires de sorciers. S'appuyant sur des récits de jeteurs de sorts de Normandie et d'ailleurs, votre narratrice vous fait plonger dans un monde troublant. Une conte-férence très documentée, rondement menée qui vous empêchera (peut-être) de dormir sereinement.



## Harfleur fête les retraités

Du 16 au 23 octobre, la ville d'Harfleur organise, en partenariat avec les services municipaux et les associations locales, des animations spécialement destinées aux retraités. Cet événement propose des temps forts à partager afin de favoriser, entre autres, le lien social et le maintien de l'autonomie.

**Jeudi 4 octobre**

### Réunion de concertation

Présentation de la Semaine Bleue  
Maison des Associations >15h - Gratuit

**Mardi 16 octobre**

### Porte ouverte de la Résidence

9h30-11h30 **Café des échanges**  
Spécial quiz sur le thème de l'environnement  
9h30 / 11h30 / 14h30 **Visite d'appartement**  
15h-17h **Temps festif en musique**  
Résidence des 104 - Gratuit

**Mercredi 17 octobre**

### Sortie déjeuner animé

**Cabaret Le P'tit Bichou, Dives-sur-Mer**  
Organisée par le Comité des fêtes  
Tarif : 40€ adhérents / 45€ non adhérents  
sur inscription avant le lundi 8 octobre  
(lieu et horaire de ramassage confirmés lors de l'inscription)

**Jeudi 18 octobre**

### Après-midi récréatif - Hommage à Bourvil

Avec le Duo Surprise  
Organisé par Ensemble et Solidaires  
Suivi d'un goûter et d'une tombola  
La Forge >14h-18h - Tarif unique 10€  
sur inscription avant le lundi 15 octobre

Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la Ville au 02 35 45 34 08.



**Vendredi 19 octobre**

### Matin : Visite commentée

#### La Guerre 14-18 à Harfleur

Des révélations étonnantes  
Organisée par Les Amis du Musée  
La Forge >9h30-11h30

### Après-midi : Thé dansant avec Régis Suez

Organisé par La Ville d'Harfleur  
Chanteur, accordéoniste, pianiste et trompettiste  
La Forge >14h-18h - Tarif unique 5€

**Lundi 22 octobre**

### Sensibiliser et informer les seniors

#### à la sécurité routière

Organisé par Agir ABCD  
Quiz avec diaporama : code de la route, comportement du conducteur, sécurité des piétons, sécurité routière...  
Résidence des 104 >14h -16h  
Gratuit sur inscription à la Résidence

**Mardi 23 octobre**

### Journée « Bien-être, bien vieillir »

Avec les associations locales et la Ville d'Harfleur  
CPAM, Femmes Solidaires, CODAH, Professeur de bien-être, Country Road, Danse de Salon, Fodeno, Naturopathe, Siel Bleu, Cardere, Les Jardins Familiaux, Copains du Monde...  
La Forge >9h30-16h30  
9h30 > **Marche Solidaire «Tous en bleu !»**

## Retour sur les conseils municipaux des 2 juillet et 24 septembre derniers.

Présences le 2 juillet : Sur 28 élus, 15 élus étaient présents, 9 élus s'étaient excusés dont 5 avaient donné procuration. Les 4 élus du Groupe Harfleur bleu marine étaient absents non excusés.  
Présences le 24 septembre : Sur 28 élus, 17 élus étaient présents, 6 élus s'étaient excusés dont 4 avaient donné procuration. Les 4 élus du Groupe Harfleur bleu marine étaient absents non excusés.

## Conseil municipal du 2 juillet

### Création de la Communauté Urbaine

La principale question lors de cette séance a porté sur la création de la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Après une présentation par M<sup>me</sup> le Maire et un débat, le conseil s'est prononcé favorablement sur le projet de périmètre et les statuts de la future Communauté Urbaine (voir page Nota Bene). 12 voix Pour – 6 Contre – 2 Abstentions

### Travaux de rénovation du Gymnase René Cance

Le conseil municipal a adopté l'attribution des marchés de travaux de rénovation du gymnase R. Cance situé rue Louis Lefebvre, concernant essentiellement le changement total de la toiture, la rénovation électrique, l'isolation et une extension pour la création de locaux de rangement. Le coût de l'opération, pour 2018, est arrêté à la somme de 361 200 € TTC. Une fois les subventions obtenues déduites, le coût final pour la Ville sera de 30 % du montant hors taxes des travaux. Les entreprises qui ont obtenu les marchés de travaux sont les suivantes :  
Gros œuvre : Balbiano - Epouville  
Couverture et bardage : Rosay - Saint Vigor d'Ymonville  
Électricité : Havre Elec Services - Le Havre

### Subventions au ravalement de façades dans le centre ancien

Dans le cadre de l'obligation de ravalement imposée aux propriétaires du centre ancien, la Ville accorde des subventions pour les ravalements. Le Conseil a accordé à l'unanimité cinq subventions à des propriétaires pour un montant total d'aide de 6 839,39 €.

### Tarifs des services à la population

Le Conseil municipal a validé la nouvelle grille de quotients familiaux permettant aux familles harfleuraises de payer les activités et services proposés (centre de loisirs, restauration, périscolaire...) en fonction de leurs revenus et de la composition de chaque famille. Le Conseil a également validé les nouveaux tarifs des activités qui augmentent, en fonction de l'inflation constatée, de 1,10 % en moyenne.

## Conseil municipal du 24 septembre

La séance a débuté par une minute de silence observée par l'ensemble des conseillers municipaux en hommage à trois anciens élus décédés récemment : Louise Leclerc, Yvon Bister et Gilbert Le Gac.

### Codah

Le Conseil a validé des demandes de subvention auprès de la Codah pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques (12 000 €), pour des travaux d'éclairage public (18 970 €) et pour l'informatisation des classes des écoles primaires (130 110 €). L'aide globale de la Codah pour ces trois projets sera de 67 115,12 €. Le conseil a également validé le montant du transfert de charges entre la Ville et la Codah dans le cadre de l'adhésion au service informatique mutualisé. Cela permettra à la Ville, notamment, de mieux sécuriser son réseau informatique. Le montant de ce transfert de charge a été évalué à 206 989 €.

**Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations, des débats et des votes du Conseil Municipal sur le site officiel de la Ville**

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)  
rubrique harfleur  
conseil municipal

## Chez nos voisins - actu locale

La municipalité est ravie de présenter sa nouvelle saison culturelle, elle est aussi enthousiaste de vous proposer des spectacles «coup de cœur» qui se déroulent dans les salles de l'agglomération.

## L'Île des Esclaves - ECPC

Échoués sur une île après un naufrage, deux binômes maîtres / esclaves se trouvent contraints d'inverser leurs fonctions. Cette coutume, de l'île tenue par d'anciens esclaves révoltés contre leurs maîtres, a pour but de rendre meilleurs les maîtres, de les adoucir, en leur faisant éprouver la condition de ceux qui étaient à leurs ordres. Mais tandis que les esclaves goûtent cette liberté nouvelle et surtout le pouvoir qu'elle leur octroie soudainement, les maîtres eux, bien-sûr, ne sauraient se résoudre à ce changement de condition si brutal, dégradant et injuste à leurs yeux.

**L'Île des Esclaves - Théâtre - De Marivaux, par la Compagnie Akté**  
**Vendredi 12 octobre - 20h30 - ECPC Avenue Jacques Eberhard 76700 Gonfreville l'Orcher**



## Programme des animations retraités

**Jeudi 4 octobre :**  
Réunion de concertation  
15h - Maison des Associations

**Vendredi 12 octobre :**  
Soirée cartes  
(tournoi tarot, manille...)  
20h - Résidence des 104

**Du 16 au 23 octobre :**  
Harfleur fête les retraités (voir pages actu)  
**Mardi 30 octobre :**  
Dictée 14h30 - Résidence des 104

À venir, n'oubliez pas de vous inscrire

**Samedi 3 novembre**  
Sortie théâtre à Paris  
Temps libre dans Paris  
Théâtre des Nouveautés à 16h30  
« La raison d'Aymé »  
avec Isabelle Mergault et Gérard Jugnot (siège cat. 3)  
Départ Place d'armes vers 7h  
retour 22h30 (horaires à reconfirmer)  
NB : Réservé à des personnes autonomes  
(temps libre dans Paris)  
Inscription auprès du Pôle accueil population  
ou du Pôle de Beaulieu du jeudi 4 au samedi 13  
Octobre - Tarif : 62€ - 19 Places

**Samedi 24 novembre**  
Dîner spectacle cabaret au « Art Sport Café »  
Repas de fête  
apéritif, entrée, trou normand, plat,  
fromages et dessert, vins et café,  
Spectacle d'1h30  
avec transformistes, magicien, mentaliste,  
danseuses, et chanteuse en live  
puis place à la danse  
Départ 19h au Relais 16/25 ans avec ramassage  
Inscription auprès du Pôle accueil population  
ou du Pôle de Beaulieu du jeudi 11 au samedi 20  
Octobre - Tarif 49€ - 24 Places

Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.  
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.

## Grande enquête : Vos ancêtres les Poilus

Bientôt le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Presque toutes les familles françaises ont été endeuillées à l'issue des combats. Une grande enquête est menée actuellement par les Amis du Musée d'Harfleur. Elle a pour but de retrouver les familles dont un des membres figure sur le monument aux morts. Les témoignages recueillis seront utilisés lors de la grande exposition prévue à la Forge. Cette exposition montrera le déroulement de la guerre, la vie quotidienne à Harfleur et le rôle des "Poilus" harfleurais.

Contact : Amis du Musée d'Harfleur : 06-50-75-58-36 ou harfleurww1@gmail.com  
Liste des morts pour la France à Harfleur :  
<http://www.harfleur.org/enquete1418.html>  
Délai de réponse : 15 octobre 2018

## Sécurisation renforcée de la rue Maréchal Delattre de Tassigny

Dans le courant du mois de septembre les bornes escamotables de la rue Maréchal Delattre de Tassigny ont été démontées et remplacées par un système fixe (des rochers).

La circulation routière est donc dorénavant interdite sur le tronçon en haut de la rue : la jonction avec le cantipou ne sera donc plus possible, la liaison piétonne est cependant conservée.

Cette solution de fermeture a été retenue suite à des nuisances répétées (circulation, vitesse, dépôts sauvages, squatts...). En conséquence, la ligne de bus LIA reste accessible depuis l'arrêt de la rue Chopin.

## Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
[cabinet@harfleur.fr](mailto:cabinet@harfleur.fr)

## Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie Delplanque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Debris - Fievet**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le  
**3237**

## Urgences

Tél. prioritairement  
**15 : SAMU**  
**17 : Police nationale**  
**18 : Pompiers**  
**114 : Secours personnes sourdes ou malentendantes (sms/fax)**  
**112 : Urgences depuis un portable**

Sinon, téléphonez au  
**02 35 13 30 00**  
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

# Carnet

## Hommage À Gilbert LE GAC

Je garde de Gilbert l'image d'un homme intègre et très sensible.

Il assura les fonctions d'adjoint au maire de 1983 à 1989. Mandaté par le Parti Socialiste aux côtés de Claude PIGEON, il sut rester fidèle à ses engagements dans la réalisation du programme communal qu'il avait contribué à élaborer au sein de toute l'équipe municipale.

Très à l'écoute de nos concitoyennes et concitoyens, il avait traduit toutes ces attentions par son implication dans le milieu associatif et humanitaire.

À son tour hélas, la maladie l'a contraint à intégrer l'EHPAD de St Romain de Colbosc, s'éloignant toutes ces dernières années de son quartier d'Harquebosc auquel il s'était si précieusement attaché.

Gilbert restera donc évidemment inscrit dans notre histoire locale à laquelle il s'était généreusement consacré durant tout son mandat municipal.

C'est tout aussi naturellement que nous lui adressons notre ultime salut en partageant la douleur de sa famille et de tous ses proches.



Gérard Eude, Maire Honoraire

← L'équipe municipale avec Gérard Eude et Gilbert Le Gac (4<sup>ème</sup> position à gauche)

## Réunion publique d'information Requalification du boulevard du Midi et de la côte d'Orcher

Le 6 novembre à 18h  
Salle BENOIT FRACHON

Présentation du projet mené par le SIEHGO  
Effacement des réseaux, circulation apaisée, mise aux normes d'accessibilité, aménagement paysager...

## Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :  
<http://www.transports-lia.fr/ou> sur smartphone « LiA les lignes de l'agglomération »

## Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?  
pour toute question sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25  
Rendez-vous sur [www.agglomeration-lehavre.fr](http://www.agglomeration-lehavre.fr)

## Info travaux

### Gymnase R. Cance

Les travaux sur la salle multisports R. Cance ont débuté le 3 septembre dernier.

Trois entreprises vont intervenir sur le bâtiment dans 3 secteurs distincts :

- HES pour l'électricité
- BALBIANO pour la maçonnerie
- ROSAY pour la couverture et le bardage

Le démontage de l'électricité a été réalisé durant la première semaine, ensuite, a débuté, la réalisation de l'extension qui permettra d'avoir un véritable espace de rangement dans la salle.

À partir du 15 octobre, l'entreprise ROSAY démontera la toiture actuelle et posera le nouveau bardage en respectant une technique permettant au bâtiment d'être toujours hors d'eau (maintien de l'étanchéité).

**Coût des travaux de cette 1<sup>ère</sup> phase = 361 200€ TTC (TVA à récupérer 60 200€) / Subventions obtenues : État 40% - Codah 30% - Part résiduelle pour la Ville 30% (90 300€) .**

**La fin de la 1<sup>ère</sup> phase est prévue pour la mi-février. Des nouvelles du chantier seront données régulièrement.**



## «Ensemble pour chanter» recrute...

La chorale d'Harfleur «Ensemble pour chanter» reprend ses activités.

Les répétitions se déroulent chaque lundi de 18h à 20h dans la salle Albert Duquenoy de Fleurville sous la direction de notre cheffe de chœur Marie-Emmanuelle REGNERY.

Les inscriptions des nouvelles et nouveaux choristes se font sans formalité particulière si ce n'est le désir de partager les joies du chant choral.

Nous accueillons avec plaisir celles et ceux qui souhaiteraient découvrir notre formation en assistant à l'un ou plusieurs de nos répétitions.

Bienvenue donc à toutes et tous.

Le Président - Gérard EUDE

## Bourses communales Année 2018-2019

**Harfleur soutient les collégiens, les lycéens et les étudiants !!**

**Bourses communales d'aide à la scolarité**

Les bourses communales d'aide à la scolarité s'adressent aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants non rémunérés résidant sur Harfleur.

Elles sont attribuées en fonction d'un quotient familial spécifique à la Ville d'Harfleur et leur attribution peut se cumuler avec les autres aides octroyées par l'État ou le Département. N'hésitez pas à venir vous renseigner !

Dépôt des dossiers **du lundi 10 septembre 2018 au mardi 30 octobre 2018**

au Centre Communal d'Action Sociale, dans les locaux du Pôle Accueil Population  
55 rue de la République / Tél. : 02 35 13 30 80

**Horaires d'ouverture :**

**lundi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 / 13h45 - 17h**

**mardi : 9h - 17h sans interruption**

**Fermé le mercredi toute la journée.**



Groupe majoritaire

## Groupe communiste et républicain

Depuis plusieurs mois, vous pouvez lire dans les tribunes du groupe «Union des élus indépendants» des contre vérités et même des mensonges. Nous avons toujours refusé de commenter ces affabulations, mais nous devons rétablir certaines vérités.

Si l'opposition laisse croire que la commune est au bord de la faillite, c'est qu'elle n'a pas lu les conclusions de la cour des comptes qui parle d'amélioration de la situation financière ! Le mois dernier vous avez pu lire dans leur tribune que Mme le Maire refuse de donner le montant des indemnités perçues par les adjoints dans le cadre de leur mandat. Alors si l'opposition n'écoute pas lors des conseils municipaux, nous les invitons à lire ou relire les procès verbaux. Les règles sont strictement respectées en la matière comme en atteste la cour des comptes. Il est sain pour une municipalité d'avoir

une opposition constructive. Comme vous pouvez le constater ce n'est malheureusement pas le cas à Harfleur avec ce groupe qui s'y refuse et un groupe «Front National» complètement inexistant sauf au moment des élections. Peut-être va-t-on bientôt les revoir ? Si le groupe des indépendants fut d'abord socialiste et dans la majorité, avant d'entrer dans l'opposition puis de changer de nom, notre groupe, lui, est fidèle à sa ligne politique, à ses valeurs humanistes, travaille au quotidien des Harfleurais sur la base du programme validé par les élections municipales de 2014.

Pour finir, nous vous invitons à assister aux Conseils Municipaux ouvert à tous, afin de découvrir cet organe indispensable à la vie de notre commune.

**Yoann Lefranc**  
Président du groupe

Groupes d'opposition

## Union des élus indépendants

**Ça se passe près de chez vous**

Samedi 25 août, rue Saint-Just, un homme âgé de 42 ans a mis le feu à sa maison par accident. Le feu a pris dans le canapé à cause d'une cigarette. Ce fait divers qui aurait pu se terminer tragiquement pour la personne, mais aussi pour les familles qui vivent dans les maisons attenantes, fait écho aux différents incendies qui ont eu lieu dans les garages ouverts situés derrière l'impasse Thiers. À ce jour, malgré les différentes interpellations de citoyens, rien n'a été fait par Mme Le Maire auprès du propriétaire de ces garages pour qu'il y mette au moins des portes de façon à empêcher les squats et réduire le risque d'incendie des habitations attenantes. Il y a quelques semaines, une famille est allée avec son jeune enfant aux jeux dans le parc de la mairie. Elle a dû quitter les lieux rapidement à cause des rodéos de

scooters. Le papa a tenté d'expliquer aux conducteurs les risques d'accident, mais les rodéos ont empiré : la famille a préféré quitter les lieux. Il est anormal que ce poumon vert, lieu de rencontre et de convivialité des Harfleurais, soit devenu le lieu de squat et de rodéos de quelques individus irrespectueux de la loi. Et que dire de cette mère de famille qui se promenant dans le parc s'est vu proposer un produit illégal ? Il est urgent d'agir pour que le parc redevienne un lieu de convivialité pour les familles. Nous demandons à ce qu'une réelle réflexion autour de la sécurité à Harfleur ait lieu avec les citoyens.

**Nacéra Vieublé**  
Présidente du groupe

## «Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.



# A vos Agendas !

## Associations

### Braderie du Secours Populaire

Mardi 9 et mercredi 10 octobre de 8h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie - Entrée libre

### Vente de livres

Mardi 9 et mercredi 10 octobre de 8h30 à 17h

Organisée par le Secours Populaire

La Forge - La Taillanderie - Entrée libre

### Loto de la solidarité

Mardi 30 octobre - de 12h30 à 18h

Organisé par Femmes solidaires

La Forge - Accès gratuit, cartes payantes

## Saison culturelle 2018/19

### Exposition 14-18

Du vendredi 12 octobre au 16 novembre

La Forge - Galerie des fondeurs - Entrée libre



### Soldat de 14 : au feu et au foyer de et par la Compagnie Coin d'Parapluie

Samedi 3 novembre - 20h30

La Forge - le Zinc - Tarif : de 5€ à 12,50€



### Animation spéciale «Contes d'Halloween»

Mercredi 31 octobre

18h - Bibliothèque E. Triolet

Pour les enfants de 3 à 9 ans... au rez-de-chaussée

### «L'Heure du Conte»

50 à 60 minutes - gratuit



Pendant ce temps... à l'étage pour les adultes

### «Sorcellerie et jeteurs de sorts»

Par la Compagnie du Piano à pouces - gratuit

## Festival Du grain à démoudre

Du 12 au 15 novembre

Réservé au public scolaire

Lundi 12 novembre - 14h

### Franz et le chef d'orchestre pour les moyennes et grandes sections

Mardi 13 novembre - 9h30

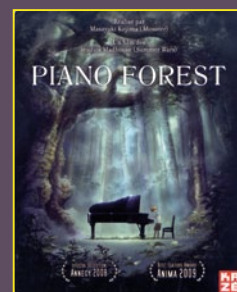
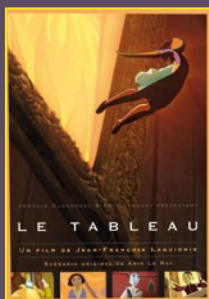
### Quel cirque ! pour les petites et moyennes sections

Mardi 13 novembre - 14h

### Le tableau pour les CP/CE2

Jeudi 15 novembre - 14h

### Piano Forest pour les CM1/CM2



Renseignements,  
inscriptions et billetterie :  
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et  
les compléments d'informations sur :

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)